



Notre bulletin

JOURNAL MENSUEL publiée par :
les usines L. MARBOT et C^s S.A. neuvic-s-lisle

SAMEDI 27 MARS 1970 - DANS LE CADRE MAJESTUEUX DU CHATEAU DE NEUVIC

Notre bulletin

reparaît

Voilà bientôt quinze ans, naissait notre Bulletin. Pourquoi « Notre Bulletin » ? Tout simplement parce qu'il était créé à l'intention de chacun des membres de notre Entreprise pour les tenir informés de nos activités, de nos progrès, de nos joies et de nos peines. C'était là toute la prétention que les fondateurs de ce « Journal » avaient alors. Sans interruption malgré les difficultés économiques, malgré les changements d'hommes et de structures, il parut régulièrement, deux fois par mois, apportant à tous les échos de notre vie, de notre communauté.

Pourquoi fut-il, il y a bientôt deux ans, ignoré, voire maltraité, alors qu'il représentait ce trait d'union dans notre Maison ? Nul ne pourrait peut-être le dire aujourd'hui, et c'est pour cela qu'il reparaît. Il n'a d'autre but que celui d'informer, de cultiver et de distraire tous ceux qui œuvrent à nos activités.

Nous pensons et nous croyons que beaucoup se sont aperçus qu'il leur manquait. Fasse que l'on s'aperçoive qu'il nous sert. Comme tout ce qui est fait dans notre vaste monde, il représente un effort, un investissement, une œuvre d'homme et doit de ce fait en recueillir une certaine forme de respect.

Chacun d'entre nous a conscience, j'en suis sûr, qu'il contribuera à nous unir davantage et à nous faire comprendre combien nous sommes complémentaires les uns des autres. A une époque où toute chose est fragile, difficile, où les hommes, les entreprises, les nations, subissent de rudes épreuves, il est nécessaire que ce Journal soit un exemple de notre existence, de notre travail, de nos possibilités et de notre loi à progresser. Que « Notre Bulletin » en donne l'expression humaine et spirituelle à la fois.

C. L.

Madame Elia MARTIN et 52 MEDAILLES DU TRAVAIL A L'HONNEUR

Ce fut à la fois une cérémonie simple et solennelle. La magnifique châteaux de Neuvic y apportait cette touche de noblesse qui rejoignait parfaitement l'hommage rendu aux médaillés. Ceux-ci étaient reçus dans la cour d'honneur par les Chefs de Service et prenaient place dans le salon principal aménagé à leur intention.

A 14 h, 30, M. le Préfet était accueilli par M. LEVASSEUR et les personnalités présentes. A ses côtés, sur le podium, on remarquait, outre notre Président Directeur Général, le docteur PASCAUD, conseiller général et maire de Neuvic, et M. LALANDE, représentant M. FLOIRAT, président de la Chambre de Commerce de la Dordogne.

Tout d'abord, M. LEVASSEUR, dans une allocution très simple, remercia les personnalités présentes et rendit hommage aux récipiendaires des Médailles du Travail et plus encore, à M^{me} Elia MARTIN, qui allait être élevée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

M. LALANDE s'adressa également à l'assistance en soulignant l'importance, tant sur le marché extérieur qu'intérieur, de la Société MARBOT.

Puis M. le Préfet lui succéda et, dans une brillante improvisation, exprima le plaisir qu'il avait à récompenser l'effort et le travail. Il s'adressa avec émotion à M^{me} MARTIN, dans un éloge à la fois simple et personnel et lui dit : « De tout mon cœur, avant de vous remettre cette décoration, je vous félicite, je dis combien je vous admire. »

Ce fut ensuite la remise des médailles, des diplômes et des récompenses, remise ponctuée par les applaudissements de l'assistance.

Cette cérémonie fut suivie du traditionnel vin d'honneur dans la splendide salle voûtée du château. Le livret d'or fut élargi par les personnalités et les médaillés. Les photos de groupe qui furent ensuite prises, resteront certainement un heureux souvenir pour tous ceux qui ont participé à cette fête du Travail.



M. le Préfet élève M^{me} Elia MARTIN au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

MEDAILLES D'OR

(45 années de service)

M^{mes} :

MAZIERE Georgette,
VALADE Jeanne.

MM. :

BONNEVIN Auguste,
PLAZANET Marcel.

MEDAILLES DE VERMEIL

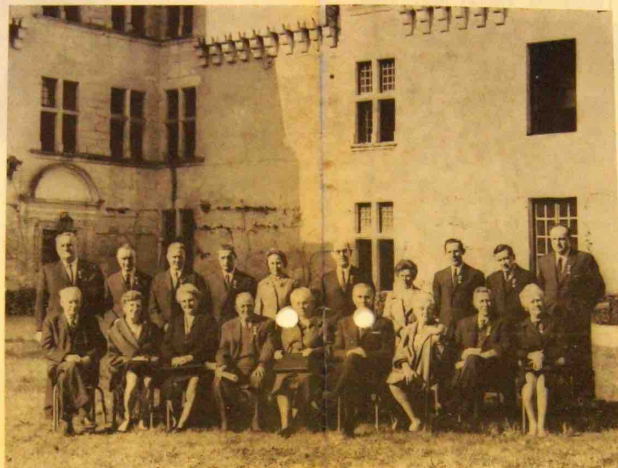
(35 années de service)

M^{mes} :

MAGNE Yvonne,
MOURFIN Elise.

MM. :

MANEN Gabriel,
MOHR Roger,
SCHONFELD Désiré,
TEILLET Jean,
VAN PUYVELDE Michel,
WAISMANN Henri.



MEDAILLES D'ARGENT

(25 années de service)

M^{mes} :

ABRIEUX Henriette,
CLARTIELLES Claire,
GUICHARD Augusta,
LE MOAL Andréa,
MARTIAL Cécile,
SARRAZIN Jeanine.

MM. :

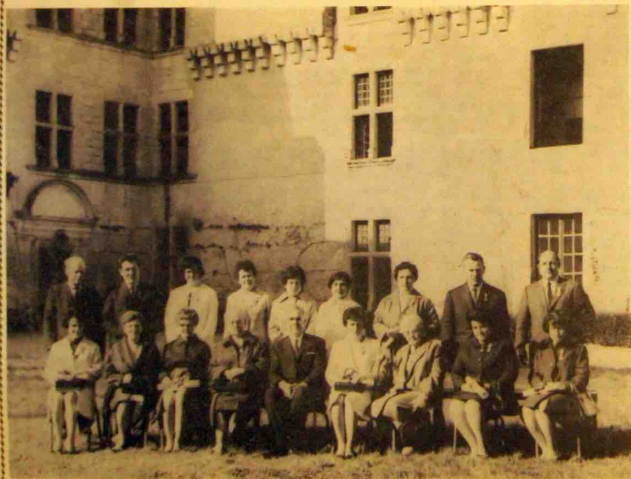
BOST Guy,
DARROUZES Gérard,
DUJARRIC Jean,
LAJARTHE Pierre,
LEGER Michel,
LEMASSON Raymond,

M^{mes} :

BORN Y Augustine.

MM. :

AUTHIER Jean,
BEAU Paul,
BERNARD Germain,
BERTRAND Marius,
MAZE Albert,
MAZIERES Guy,
MOLTY Jacques,
MOZE Claude,
NEVA DE SA Albino,
POMMIER Albert,
PRIVAT Marcel,
RIEUBLANC Roger.



MEDAILLES DE BRONZE

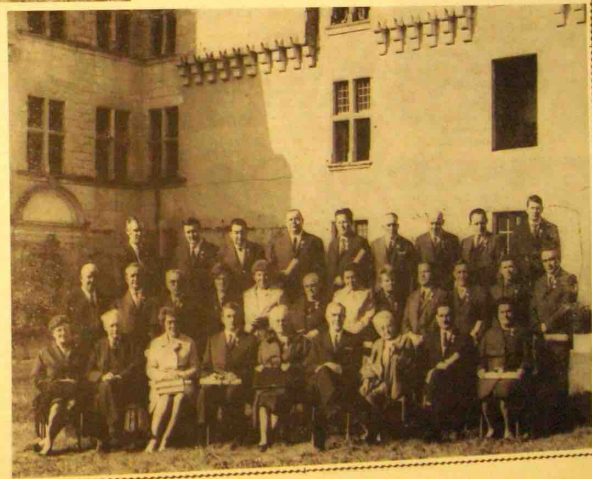
(15 années de service)

M^{mes} :

BORDAS Yvette,
DELORD Yvette,
DUMAS Yvette,
GUILLAUMARD Genevieve,
LAVAUD Lucette,
LE MOAL Alice,
MARIGEAUD Ginette,
PORCHER Jeanne,
PORTL Juliette,
REY Marie-Louise.

MM. :

BOGDAN Pierre,
ECLANCHER Jacques,
SAILLARD Jacques.



Cercle Culturel Marbot Canadiens Français et Esquimaux Canadiens

Le samedi 7 mars, dans le cadre de nos activités culturelles, le professeur HARTWEG, de l'Institut Polytechnique de l'Université de Paris, nous a présenté une étude sur les Esquimaux canadiens.

Avec la venue de nous lui connaissons bien et avec l'appui de très belles diapositives couleur, le conférencier s'est attaché à nous faire découvrir la vie, les mœurs, les habitudes des Esquimaux. Il nous fit, en permise et en images, ressortir ce Grand Nord canadien et d'attaché bonnement à décrire sous tous ses aspects, l'Esquimaux traditionnel. C'est avec un intérêt soutenu que l'assistance suivit les explications du conférencier sur l'extraordinaire adaptation technique de ce peuple, adaptation qui lui a permis de survivre et plus encore, de vivre dans ce Grand Nord, au climat particulièrement rude et hostile à l'homme.



Le professeur HARTWEG au cours de sa conférence

Des Officiers Supérieurs de l'Intendance visitent notre usine



M. l'Intendant de 1^{re} classe MERCIER, commandant le S.R.H. de Nantes et M. l'Intendant de 2^e classe MONNIER, commandant le S.R.H. de Toulouse, accompagnés du capitaine FENOUILLET et du lieutenant MOINET, ont parcouru nos établissements et se sont particulièrement intéressés à nos fabrications de brodequins de marche. Qu'il nous soit permis d'exprimer tout le plaisir que nous avons eu à les recevoir et à les guider dans nos ateliers.

Vente de chaussures

Nous rappelons à l'ensemble de notre personnel que des articles « à prix usine » sont mis en vente tous les 15 jours à Planète et à Thébat. M^{me} ANDERSEN, qui a bien voulu se charger de cette opération, présente également sa collection Printemps-Été 1970. Les bons de réduction peuvent être utilisés pour n'importe quel achat. Des blouses hommes et femmes à des prix particulièrement étudiés sont également à votre disposition aux mêmes endroits.



Une vue de l'assistance

Visite de l'Armée de l'Air

Nous avons également eu le plaisir et l'honneur de recevoir récemment la visite du colonel DELFINI, du lieutenant-colonel LAMY et du capitaine BIHL, commissaires à l'Armée de l'Air. Ces officiers responsables, entre autres, du service de l'équipement de l'Armée de l'Air, à Rio-Orango, se sont longuement entretenus des fournitures avec les représentants habilités de notre service commercial. Ils ont visité nos installations et se sont arrêtés plus longuement devant l'atelier 460. Nous les remercions encore une fois de l'intérêt porté à nos réalisations.

TENNIS

Les personnes qui aimeraient pratiquer ce sport, sont priées de bien vouloir se faire inscrire auprès de M. RODRIGO ou au bureau du Personnel.

LIBRE SERVICE

Les personnes intéressées par nos petites annonces peuvent se faire inscrire au Bureau du Personnel.

Rions ou sourions un peu

SANS RISQUES

Un article de musc-hall engage un partenaire pour un petit travail facile ; il s'agit de tenir une pomme sur sa tête ; l'article doit la traverser d'une balle de revolver.

— Je ne sais pas si je ferai l'affaire, objecte timidement le partenaire qui manque d'argent.

— Ne vous inquiétez pas, c'est moi qui fait tout le travail.

— Et si vous rates la pomme ?

— Pas d'inquiétude à avoir, non plus, de ce côté : le tire jusqu'à ce que je l'atteigne.

Imp. FOUCLA — Périgueux
Le Directeur responsable :
Ch. LEVASSEUR

Allocution de M. Charles LEVASSEUR

M. LEVASSEUR remercie tout d'abord les personnalités présentes :

M. Maxime MIGNON, Préfet de la Dordogne ;

M^{me} CLAIRE ;

M^{me} PASCAUD, maire de Neuvir ;

M. CHALINE, directeur du Travail et de l'Emploi ;

M. LAGONNE, représentant M. DUFOUR, directeur du Commerce et des Prix ;

M. LALANDE, secrétaire-membre, représentant M. FLICRIAT, président de la Chambre de Commerce ;

M. MERLET, chef des Services de la Mairie d'Évree ;

M^{me} MARBOT ;

M. BARAULT, et tous les membres du Comité d'Entreprise.

S'adressant ensuite aux médailles, il déclare :

« Vous connaissez mes sentiments à votre endroit.

« Sentiments, qui, depuis bientôt 30 ans, depuis le moment où, en mars 1941, je pris le premier contact avec vous à Neuvir, sentiments qui de part et d'autre ont grandi, et se sont développés dans la mesure où nous les ressentons les uns et les autres aujourd'hui.

« Cette année, ou mois de mai, il y aura 20 ans, que j'assume la responsabilité de notre Entreprise, 20 ans que j'ai l'honneur d'exercer vos activités, de conduire votre travail.

« La tâche, nous la savons très bien pour le partager chaque jour que la Providence nous donne, est souvent rude, et parfois très dure.

« Si, de jour en jour, ou fil des mois et des années, nous avons eu ensemble la satisfaction de poursuivre le bon outil de travail que nous possédons à présent, de nous donner en même temps les meilleures conditions de travail possible, nous savons aussi, que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la tâche n'est jamais achevée, et que, c'est pour nous tous, un devoir impératif de poursuivre sans relâche nos efforts, si nous voulons, non seulement conserver le bénéfice de tous les avantages acquis, fruits de notre travail commun, mais encore, les améliorer constamment, ainsi que nous en avons l'obligation morale, vis-à-vis de chacun de nous dans l'Entreprise, et pour tous ceux qui, dans l'avenir, seront appelés à nous succéder.

« C'est là, la loi, la grande loi de l'existence.

« Progresser, progresser encore, progresser toujours, est une vérité immuable.

« Ne pas faire nôtre, cette loi, cette vérité,

serait nous condamner au recul, plus grave, dans la compétition très vive, due à l'évolution de plus en plus rapide des techniques et des instruments ou chacun de nous, en trouvant le moyen de nos jours, plus grave encore disais-je, ce serait l'élimination totale à brève, à très brève échéance.

« Cette loi si dure, cette vérité si profonde, ont été, sont, et l'en suis certain, seront toujours les vôtres.

« Parlant de vous, chers Amis, et en même temps parlant aussi des médailles des précédentes promotions, et sachant qu'ensemble, vous vous compterez après cette cérémonie exactement 743 médailles, c'est-à-dire près de 43 % de effectifs de tout l'Entreprise, oui, parlant de vous, je peux affirmer, sans crainte de me tromper, que vous êtes, et que vous êtes toujours animés par l'esprit de progrès, si nécessaire, voire indispensable aujourd'hui.

« Cette volonté de progrès constants et celle encore de vouloir simultanément faire progresser les jeunes qui viennent nous rejoindre en plus grand nombre chaque année, a animé toute votre vie de travail.

« Je me souviens avoir dit, en semblable circonstance, il y a quelques années, que par leur travail, les anciens, et plus particulièrement les médailles, avaient marqué de leur empreinte le destin de notre Entreprise, et discours aux yeux de tous la vocation industrielle du Périgord.

« Il n'est pas osé d'affirmer maintenant, que par cette volonté de progrès érigée tout à l'heure, volonté qui anime si bien tous les anciens, dans tous les départements de l'Entreprise, volent donc à leur essor l'impétré chaque jour plus ou moins d'affirmer que nous avons fait la preuve, de ce que je déclarais alors, c'est-à-dire donné à laquelle elle est maintenant parvenue.

« C'est pourquoi je dirai encore, chers Amis, que votre vie de travail a valeur d'exemple. C'est la votre grand mérite.

« Je suis heureux d'en porter témoignage devant vous, Monsieur le Préfet, et devant mes Mandataires et Messieurs, heureux également de déclarer ici que les récipiendaires de la Promotion de 1970 sont vraiment dignes, comme leurs prédécesseurs, des distinctions qu'ils vont recevoir, et que l'honneur qui leur sera fait au cours de cette cérémonie.

« A vous, chère Madame Martin, qui, pendant près d'un demi-siècle d'activité dans notre Maison, avez montré d'évidentes qualités huma-



M. LEVASSEUR au cours de son allocution

nes et professionnelles que chacun s'est pu reconnaître en vous.

« A vous, chère Madame Martin, permettez-moi, que la description de votre attitude n'empêche pas d'apprécier affectueusement vos efforts, à ceux qui ont fait tout de joutes, avec la compétence, la sollicitude et sans l'affection qui vous caractérisent si bien, à vous qui êtes le symbole vivant de toutes ces travailleuses de valeur que, durant plusieurs décennies, a compté, et compte encore aujourd'hui notre Entreprise, travailleuses qui ont fait, par la qualité de leur travail, leur productivité et leur attitude, l'admiration des nombreux visiteurs français et étrangers que nous recevons si souvent.

« A vous, chère Madame Martin, permettez-moi, en terminant mes propos, de vous dire mes félicitations pour la haute distinction que vous avez obtenue, et de vous exprimer, de la part de tous dans l'Entreprise, nos sentiments d'indéfectible affection.

M. le Préfet déclare... (suite)

chacun dans leur véritable sphère, quand on les a rompus un peu social à leur à donner d'opportunité, en leur ce qui compte, avant toute chose de l'intelligence, au-delà de l'empocement, au-delà de la suffisance, au-delà de la prétention, au-delà de la gloire, au-delà parfois de certaines paroles aussi méchantes et assez vives, c'est de trouver un peu de cœur, un peu de gentillesse, un peu de charité les uns pour les autres, et là vous remerciez devant tous vos camarades, d'avoir été au milieu de tous et pour tous, exactement ceci.

« De tout mon cœur, avant de vous remettre cette décoration, je vous félicite, je dis combien je vous admire, et je voudrais que ces félicitations, s'adressent à vous particulièrement, puisque vous avez le privilège, après avoir eu presque tous les grades de la Médaille d'Honneur du tous les grades, d'être aussi au premier rang, et il allait aussi à vous tous qui êtes ici et je tiens à vous dire que l'honneur que vous avez obtenu est une distinction honorifique qui a pour moi, et pour tous ceux qui honorent le travail manuel et le travail intellectuel, infiniment de prix, et infiniment de valeur sociale et humaine.

"Cette décoration, c'est vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, qui lui apportez sa valeur humaine" déclare M. le Préfet

- « Madame,
- « Monsieur le Président Directeur Général,
- « Mesdames,
- « Mesdemoiselles,
- « Messieurs,
- « Il y a quelques décennies encore, on aurait

été fort surpris d'apprendre qu'une commune était intervenue pour favoriser l'extension ou l'implantation d'une entreprise industrielle, ou que l'État avait donné une incitation financière sous forme d'une prime à une telle implantation, et que des personnalités, qu'il s'agisse d'élus ou d'administrateurs, étaient venues apporter leur aide à l'entreprise, pour lui permettre de vaincre un certain nombre de difficultés et d'obstacles sur une voie d'extension, de rénovation et de progrès.

« C'est que voyez-vous, il y a quelques décennies, le secteur économique et social et le secteur strictement administratif s'ignoraient assez. Le secteur administratif s'occupait surtout de l'application des lois, ce qui demeure son travail et sa responsabilité, mais il le faisait dans un souci de régularité des formes de gestion et d'une certaine prise de distance à l'égard des responsabilités d'ordre commercial et industriel.

« Depuis, et singulièrement depuis la fin de la guerre, les choses ont bien changé. Et non seulement à travers les trois premiers plans on a pensé à faire avec plus de logique, plus de précision, autant que faire se peut sur le plan de l'avenir, la manière d'utilisation de nos deniers pour réparer la situation très grave et très dure où nous avions laissés 5 ans de guerre et d'occupation, mais encore dès le quatrième ou cours du cinquième nous vivons, et par le sixième qui commencera très bientôt, on a voulu avoir dans le cadre de la liberté demeurée une politique volontariste c'est-à-dire penser sur le cours normal des choses, ne pas laisser des régions défavorisées en régression par rapport à la progression naturelle et facile d'autres, on a voulu égaliser les chances à l'intérieur du pays, associer les provinces avec ce qu'elles pensent et ce qu'elles sont, à un travail jusqu'alors un peu fermé des bureaux parisiens, bref préciser l'action, la multiplier, l'adapter aux réalités de chaque point du pays de France, associant le dynamisme privé à la puissance publique. »

Puis M. le Préfet poursuit :

« Et aujourd'hui, je suis venu dans cet esprit répondre d'autant plus volontiers à l'inviti-

tion qui m'était faite, que j'ai toujours été accueilli fort amicalement dans cette commune et dans cette usine, que je connais bien et que je me trouve en présence d'une entreprise qui par le nombre des emplois, par son importance et son rayonnement dans un large cercle autour de Neuvic même, par l'accroissement continu de sa production, par le rôle qu'elle joue en matière d'exportation, je crois qu'elle partage à peu près sur le marché intérieur et extérieur sa production, représente parfois la première ou l'une des premières, en tous cas de notre département. C'est donc une des chances de cette industrialisation nécessaire de la Dordogne, qui doit prendre le relais là où les compagnies nous laissent de la main-d'œuvre inemployée en raison de l'évolution des choses, à moins que nous ne voulions que peu à peu la Dordogne se dépeuple et devienne un pays qui, privé d'habitants citadins ou ruraux, se trouve en dépeuplement continu, incapable de faire face à ses besoins, incapable d'assurer les charges qu'il s'est engagé à payer, et incapable d'une promotion humaine dont il est cependant fort digne et pour laquelle je crois qu'il est parfaitement désigné dès lors qu'il veut en prendre conscience, et que chacun associe au niveau des responsabilités, et à la mesure des moyens, sa bonne volonté.

« Aujourd'hui, je suis d'autant plus content, que j'ai le plaisir, dans le cadre exceptionnel de ce château, de me trouver à une fête du travail. C'est que, voyez-vous, quand on parle de l'effort de l'industrie, on songe immédiatement aux difficultés que l'on trouve à réunir les capitaux nécessaires, et elles sont lourdes, les exigences sont grandes. On songe aux besoins des ingénieurs, d'intelligence capable de trouver une rentabilité meilleure, des procédés nouveaux, une perfection de la production, qui rendent l'usine de plus en plus compétitive, surtout lorsqu'il s'agit de se battre sur un marché international.

« On songe à une direction qui, héritière d'une tradition de presque un siècle maintenant, a à faire face à tous les risques, à tous les dangers et à toutes les responsabilités, dans l'évolution des difficultés nationales et internationales, à conserver, à accroître son implantation, parce que de cet effort continu dépend le gain-pain de chacun, comme la vie de l'entreprise, et c'est là un problème qui est à reprendre chaque jour.

« Mais on passe parfois un peu vite sur

l'effort de celui qui est à l'usine même et à la machine. Et j'ai été très heureux d'entendre tout à l'heure M. Levasseur dire avec beaucoup d'émotion ce qu'il pense de son personnel, et de ses collaborateurs, dont vous êtes si comme membres du Comité d'Entreprise ou comme représentants, les représentants. Oui, c'est parce que vous apportez à votre tâche quotidienne non seulement une grande fidélité, mais une volonté d'effort, une volonté d'action, une volonté de mieux, un dévouement et une peine et un effort continu, que tout ce qu'on peut mettre à côté et faire fructifier est mis en avant. Et savez-vous à minimum 25 ans, jusqu'au maximum de 55, vous avez la grande Médaille d'Or : cela suppose d'abord une grande fidélité à son emploi, à son employeur, à son métier, et à son pays, mais surtout combien de jours, combien de mois, combien d'années de peine, d'efforts, et de labeur quotidien. Cette décoration, c'est vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, qui lui apportez sa valeur humaine. Ce ruban n'est pas une décoration, j'allais être ordinaire, une sorte de passe-partout, mais quelque chose que vous devez porter avec une très grande fierté, quelque chose qui honore, et quelque chose qui mérite d'être particulièrement respecté.

« Et aujourd'hui j'ai un privilège un peu inattendu et un peu singulier.

« S'adressant alors à M^{me} Martin, M. le Préfet poursuit :

« C'est celui d'abord Madame, d'avoir été choisi par vous comme patron, mon titre me vaut parfois un certain nombre de paralogues, et je suis très fier et je le dis sans aucune attention et sans aucune manière, que vous m'ayez demandé aujourd'hui de vous remettre cette décoration, et par conséquent, de récompenser l'effort et le travail de quelqu'un d'infiniment méritant. C'est un privilège aussi parce que la distinction que vous avez obtenue est une des plus hautes distinctions honorifiques que décerne le Gouvernement de la République Française. Et c'est un symbole auquel j'attache pour moi part une importance exceptionnelle, que cette décoration soit remise en récompense du travail d'une personne qui toute sa vie, l'en parle devant ceux qui vous connaissent, et qui sont vos compagnons, qui sont vos parents, qui sont vos chefs, qui sont vos frères et vos amis, a toujours voulu être infiniment modeste, infiniment discrète, et n'a rien fait pour essayer de se mettre en avant, rien fait pour obtenir une distinction exceptionnelle.

« Madame, cette distinction vous est donnée, parce que vous avez commencé, il y a fort longtemps, à faire un simple apprenti, puis vous êtes devenue ouvrière, puis vous avez pris peu à peu dans cette Maison des responsabilités qui vous ont amenée aux cadres de maîtrise. Elle vous est méritée parce que, non seulement vous avez fait votre métier et rempli les fonctions qui vous ont été données, mais vous avez, comme instructrice, dans les cours professionnels, formé des générations de piqueuses sur machines. Et je sais que vous ne l'avez pas fait machinalement dans les cours, mais également sur le métier. Et je sais que vous même des ateliers. Vous avez également su à tout instant, par votre sérieux, par votre conscience, par votre grande honnêteté, par votre disponibilité, agir pour votre métier en essayant de voir ce qui pouvait être amélioré et beaucoup de vos suggestions ont été retenues. Vous avez contribué à ce perfectionnement dans un effort de progression continue qui vous a permis de franchir peu à peu les étapes, uniquement par votre mérite, par votre peine. Vous avez su toujours rester pour vos camarades, pour vos collègues, pour tous, quelqu'un de discret et quelqu'un d'humain.

Et vous savez, Madame, moi qui par profession, suis habitué à fréquenter les humains, d'y voir de leurs visages mille facettes, et pas toujours celle qui est la plus connue ni la plus belle, je puis vous dire que quand on les a mis

(Suite au verso)



Entouré du Docteur PASCAUD, de M. LEVASSEUR et de M. LALANDE, M. le Préfet prononce son discours